



CRÉATION

Octobre 2007

CADRE SOCIO-ÉCOLOGIQUE (OU « FAIT STRUCTURANT »)

Exploitation minière (lignite) autour de la ville de Gardanne pendant près de deux siècles, développements industriel et urbain associés.

ÉVÈNEMENT FONDATEUR

L'arrêt brutal de l'exploitation minière en 2003 a profondément marqué le territoire en remettant en cause son histoire industrielle et son organisation économique. Les conséquences s'en font toujours sentir aujourd'hui, en particulier avec la fermeture programmée de la dernière tranche charbon de la centrale thermique et se poursuivent avec les interrogations concernant le devenir de l'industrie de l'alumine ; mines, centrale électrique et production d'alumine font partie du même système économique-industriel qui marque ce territoire.

THÉMATIQUES CLÉS

- Devenir post-mine, industrialisation
- Polluants, résilience, santé
- Perception de la qualité de l'environnement
- Dynamiques urbaines (métropolisation) et utilisation de l'espace
- Biodiversité, paysages et impacts miniers



© J.-C. Raynal

TERRITOIRE

L'ancien bassin charbonnier de Provence, également appelé bassin minier de Gardanne, constitue le territoire d'étude de cet Observatoire. Situé dans l'est du département des Bouches-du-Rhône, entre Marseille et Aix-en-Provence, il concerne dix-sept communes rassemblant près de 110 000 habitants en 2015. Durant près de deux siècles, l'unité de cet espace s'est forgée autour de l'exploitation du lignite et de l'industrialisation induite par la mine. Encadré au nord par le massif de la Sainte-Victoire et au sud par la chaîne de l'Étoile ainsi que par la montagne du Régagnas, paysages emblématiques de la Provence, cet espace est caractéristique des dynamiques périurbaines et industrielles en zone méditerranéenne. Ces dynamiques, souvent contradictoires, ont été particulièrement influencées par l'arrêt définitif de l'exploitation minière au début des années 2000.



© J.-C. Raynal



© J.-C. Raynal

PROBLÉMATIQUE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Localisé dans l'orbite de l'aire métropolitaine Marseille-Aix, ce territoire connaît aujourd'hui une phase de transition. Il est confronté à des problèmes multiples : la gestion de l'héritage minier et la reconversion économique ; les enjeux de la métropole Aix-Marseille Provence et les changements de gouvernance ; le maintien de l'agriculture et la préservation de l'environnement ; les conflits pour l'usage de l'espace ; les pressions sur la qualité des milieux et des paysages.

Dans ce contexte métropolitain, l'objet de l'OHM est d'étudier l'adaptation à la nouvelle donne créée par l'arrêt des charbonnages : conséquences environnementales et sociales de l'arrêt de la mine ; acceptabilité et devenir des grands établissements industriels ; habitabilité du territoire et santé ; gouvernance et gestion environnementale (enjeux de la production d'alumine et de la gestion des résidus) ; permanences et innovations en matière énergétique (conversion de la centrale thermique à charbon en centrale biomasse).

CONTACTS

Yves NOACK (Directeur)
@ noack@cerege.fr
Jean-Claude RAYNAL (Coordinateur)
@ jean-claude.raynal@univ-amu.fr
Bureau de l'OHM : direction@ohm-provence.org

COORDONNÉES

FR 3098 ECCOREV
Europôle méditerranéen de l'Arbois
Bâtiment du CEREGE - BP 80
13545 Aix-en-Provence Cedex 4
<https://www.ohm-provence.org>